

Öffnung von Einkaufszentren am 2. Januar? LCGB hat genug von Ministerin Hetto-Gaasch

„Genuch ass genuch!“ ist eine gestern verbreitete Pressemitteilung des LCGB überschrieben, in der der christliche Gewerkschaftsbund anprangert, dass Mittelstandsministerin Françoise Hetto-Gaasch (CSV) zwei der größten Einkaufszentren die Genehmigung gegeben haben soll, am kommenden 2. Januar zu öffnen. Dabei hatte die Regierung den Beginn des Winterschlussverkaufs („Wintersolden“) auf den 3. Januar 2011 festgelegt.

„Allgemein bekannt ist, dass im Rahmen des Winterschlussverkaufs am ersten Sonntag alle Geschäfte geöffnet sind. Dies ist somit im gesamten Großherzogtum am 9. Januar 2011 der Fall“, erinnert der LCGB. Diese Entscheidung, die es den Arbeitnehmern ermöglicht zwei aufeinander folgende Ruhetage zu genießen, sei auch von den Geschäftsleuten begrüßt worden. Nun dränge sich die Frage auf, „weshalb dieses Recht nicht für die Arbeitnehmer in den großen Einkaufszentren gilt“.

„Zum wiederholten Male wurde hier von der Mittelstandsministerin eine im Handel sehr umstrittene Maßnahme getroffen. Der LCGB stellt die Frage, was die Ministerin mit einer solchen Vorgehensweise, die Luxemburg in Richtung Handelszentrum der Großregion keinen Zentimeter voranbringt und welche auf dem Rücken der Arbeitnehmer ausgetragen wird, bezweckt!“, so eine verärgerte christliche Gewerkschaft.

Erdölprodukte Benzin und Gas werden teurer

Wie einer Mitteilung des Wirtschaftsministeriums zu entnehmen ist, gelten ab heute neue, teurere Preise für Benzin- und Gasprodukte.

So kostet ein Liter Superbenzin 95 Oktan fortan 1,174 Euro (+0,017), derweil ein Liter Superbenzin 98 Oktan mit 1,2 Euro (+0,018) zu Buche schlägt.

Autogas kostet indes ab heute 0,604 /l (+0,024 /l), Flüssiggas 0,588 /l (+0,028), Propangas in der Haushaltsflasche 1,623 Euro pro Kilogramm (+0,056 /kg), und Butangas in der Haushaltsflasche 1,542 /kg (+0,030).

La Cour des Comptes rend son avis sur le projet de budget 2011

«Améliorer l'efficacité de la gestion des deniers publics»

Stabiliser les recettes courantes, réduire les dépenses publiques sans mettre en péril le développement économique, assurer la viabilité financière à moyen et à long terme du système de santé et du système de pension: les principaux défis qui se posent aux décideurs politiques aujourd'hui et demain selon l'avis de la Cour des Comptes sur le projet de budget de l'Etat 2011.

Revoir les chiffres du programme de stabilité

Devant la Commission parlementaire des Finances et du Budget, la direction de la Cour a notamment rappelé selon un communiqué de presse que si le niveau des recettes courantes en 2009 était encore en baisse par rapport à l'exercice budgétaire 2008, la moins-value de quelque 700 millions d'euros prévue au budget 2010 par rapport à 2009 ne semble pas se réaliser, alors que les recettes progressent plus que prévu. Il s'ensuivrait que les chiffres avancés par le Gouvernement en janvier 2010 dans la 11e actualisation du programme de stabilité et de croissance du Luxembourg pour la période 2009-2014 ne sont plus d'actualité.

Pendant, aux yeux de la Cour, l'évolution positive des finances publi-



Les estimations de la Cour relatives aux huit catégories principales de recettes font état d'une plus value de 697 millions d'euros par rapport au budget voté de 2010

Photo: F. Aussems

ques ne devrait cependant pas freiner les efforts de réduction du déficit «en ce que seules des finances publiques saines permettent de maintenir élevées les dépenses d'investissement sans devoir recourir de manière massive à l'emprunt». Elle constate que les mesures d'assainissement budgétaire prévues pour 2011 sont avant tout d'ordre conjoncturel et que les réformes d'ordre structurel n'ont pas encore été finalisées. La Cour se montre également

déçue du fait que le projet de budget 2011 ne contient aucune proposition nouvelle pour une meilleure gestion des deniers publics. Ce n'est pas la première fois que la Cour des Comptes plaide pour une réforme budgétaire. Dans son rapport général sur le projet de loi portant règlement du compte général de l'Etat de l'exercice 2008, elle avait ainsi notamment présenté la loi organique française relative aux lois de finances (LOLF), promulguée en Fran-

ce en 2007 et avait tiré une série de conclusions quant à un nouveau modèle de comptabilité publique pour le Luxembourg.

«En effet, comme le Luxembourg se trouve dans une situation analogue à celle de la France avant la mise en place de la LOLF et la Cour recommande d'optimiser le cadre budgétaire existant en le complétant par des instruments-clés inspirés de la LOLF. La Cour part du principe que toute politique publique doit être soumise à l'évaluation, vu que l'on ne peut véritablement agir que sur ce qu'on mesure. Ainsi, l'évaluation de la performance est un outil nécessaire pour mieux gouverner les politiques publiques», rappelle la Cour des Comptes, qui est d'ailleurs d'avis que vu le constat que les prévisions de recettes sont imprécises avec comme conséquence des variations importantes entre ces prévisions et les recettes effectivement encaissées. Les administrations fiscales devraient repenser leurs approches actuelles pour établir les prévisions budgétaires.

Dans ce contexte, il est à noter que la Cour publiera sous peu un rapport spécial contenant une série de recommandations en la matière.

➤ L'avis complet est téléchargeable sur Internet sous l'adresse: www.cour-des-comptes.lu

Matinée d'Etudes «Interlycées»

L'économie sociale et solidaire en débat

Créée en 2004 par un groupe de professeurs pour organiser des cycles de formation sous différentes formes, l'initiative «Interlycées», qui réunit entretemps différents lycées du Luxembourg et de la Grande Région propose régulièrement des rencontres entre des décideurs d'aujourd'hui et les décideurs de demain - donc les élèves - pour débattre des thématiques qui marqueront sans doute l'avenir. Hier matin à l'Athénée de Luxembourg, plusieurs centaines d'élèves des lycées participant à «Interlycées», accompagnés de leurs professeurs, des invités et des spécialistes en la matière ont ainsi débattu de l'économie sociale et solidaire dans l'Union européenne, au Luxembourg et dans la Grande Région. Sybille Mertens, Professeur en gestion d'entreprises sociales à HEC-Ecole de gestion de l'Université de Liège où elle est titulaire de la chaire en «Social Entrepreneurship» a expliqué le concept de l'économie

sociale et solidaire qui se distingue par sa finalité sociétale, sa gestion démocratique et non-orientée sur le profit. Un modèle de proximité, au service des démunis notamment, qui a le vent en poupe. Selon Sybille Mertens, 11 millions de travailleurs dans l'Union Européenne, soit 8 à 10% de l'emploi salarié travailleraient déjà dans ce secteur qui représenterait 7% du PIB européen. Au Luxembourg aussi, se trouve en pleine éclosion depuis une dizaine d'années. L'actuel Gouvernement a même décidé de désigner un Ministre délégué à l'économie solidaire. Dans son discours à l'Athénée, le Ministre de charge Romain Schneider (LSAP) a exprimé son souhait que surtout les jeunes «internalisent» le concept de l'économie solidaire qui aurait définitivement sa place au sein de l'économie nationale et offrirait notamment des débouchés professionnels intéressants tout en contribuant de manière non-négligeable à la lutte



Plusieurs centaines d'étudiants de plusieurs lycées de la Grande Région ont participé hier matin à la nouvelle édition des matinées d'études «Interlycées»

Photo: F. Aussems

contre le chômage. Schneider n'a pas caché que l'élaboration d'une véritable «stratégie» pour l'économie sociale risque de prendre encore beaucoup de temps. La semaine prochaine, son

Ministère et tous les acteurs concernés tenteront d'ailleurs de faire un nouveau pas en avant en la matière lors de la première conférence nationale sur l'économie solidaire.

Laboratoires d'analyses médicales privés

9.400 signatures pour leur soutien

Les représentants de la Fédération Luxembourgeoise des Laboratoires d'Analyses Médicales ont remis officiellement hier matin 9.400 signatures d'assurés luxembourgeois à la Caisse Nationale de Santé en témoignage de leur soutien aux laboratoires d'analyses médicales privés luxembourgeois au Président de la Chambre des Députés, Laurent Mosar (CSV). Les labos privés avaient lancé cette ac-

tion après le dépôt du projet de loi portant réforme du système de santé qui préverrait une nouvelle baisse des tarifs pour les analyses médicales. Une mesure qui les mettrait à bout selon la FLLAM qui souligne dans un communiqué de presse que «les laboratoires privés luxembourgeois sont parmi les moins coûteux d'Europe pour un niveau d'excellence reconnu» et que «la double pression législa-

tive (liée aux restrictions de leur forme d'exploitation) et économique (liée à des mesures de baisse tarifaire) ne se justifient nullement par des arguments objectifs». Les patients auraient compris qu'une telle approche mènerait «à brève échéance vers la disparition des laboratoires privés et entraînera la perte du libre choix du laboratoire et des services actuellement proposés». Les labos privés revendi-

quent une possibilité d'exploitation en société afin d'être un acteur de développement économique pour le Luxembourg dans la Grande Région, un traitement égalitaire au niveau intersectoriel et interprofessionnel par, notamment une revalorisation des tarifs selon l'indice du coût de la vie. Pour exposer ses vues, la FLLAM a convié à une conférence de presse ce matin.